



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

épidémies

Question au Gouvernement n° 543

Texte de la question

PNEUMOPATHIE ATYPIQUE

M. le président. La parole est à M. Jacques Domergue, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Domergue. Ma question s'adresse au ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

L'épidémie de pneumopathie atypique, également désignée sous le nom de syndrome respiratoire aigu sévère, qui sévit en Asie, touche la France depuis quinze jours. Au niveau mondial, l'épidémie a fait 103 morts et a touché 2 600 personnes. En France, seize personnes font l'objet d'un suivi et 296 notifications de cas suspects ont été recensées par l'Institut de veille sanitaire. Quatre cas sont considérés comme avérés ou probables, selon le directeur général de la santé.

Le premier des quatre cas français est celui d'un cardiologue, hospitalisé à Tourcoing, qui travaillait à l'hôpital de Hanoi, où il a été infecté. Il est rentré en France le 23 mars dernier, à Roissy. Les trois autres cas concernent des personnes qui faisaient également partie de ce voyage : le deuxième cas est celui d'un médecin de Besançon qui était assis à côté de lui dans l'avion ; le troisième cas est celui d'une infirmière hospitalisée à Montpellier qui, fort heureusement, a développé une forme bénigne de la maladie et qui a pu être déshospitalisée ; le quatrième, enfin, à Bordeaux, pose le problème du mode de contamination et de dissémination de la maladie.

Aujourd'hui, on connaît un peu mieux le germe, qui paraît correspondre à un coronavirus, parfois associé à un paramixovirus. Aucun traitement curatif n'est aujourd'hui disponible. C'est dire le peu d'efficacité que nous avons, une fois la maladie déclarée. Le mode de contamination le plus probable est la voie aérienne, expliquant la rapidité de la propagation de la maladie. D'autres voies de propagation font l'objet d'hypothèses, comme une propagation par le contact ou par des cafards dans les canalisations des établissements, comme on l'a appris ce matin.

Monsieur le ministre, doit-on s'attendre à une intensification des mesures d'isolement et de prévention, et peut-on dès aujourd'hui entrevoir l'ampleur de l'épidémie, tant au niveau mondial que dans l'Hexagone ?

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

M. Jean-François Mattei, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. Monsieur le député Domergue, l'épidémie de pneumopathie atypique est naturellement préoccupante. Je voudrais d'abord, avant de vous répondre, rendre hommage à l'équipe médicale du SAMU qui est allée remplir une mission difficile à Hanoi,

qui était de retour dimanche et qui suscite chez nous fierté et reconnaissance. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Pour répondre à votre question, monsieur Domergue, je voudrais vous dire deux choses.

D'abord, la vigilance sanitaire est toujours de règle, et elle est appliquée par les SAMU, les hôpitaux, les services aux frontières pour les vols en provenance de pays d'endémie. Bien entendu, les consignes qui concernent les informations aux voyageurs sont toujours rigoureusement appliquées.

Mais, si vous me le permettez, je voudrais vous dire une deuxième chose. En six semaines, depuis le 26 février - le premier cas connu à Hanoi -, nous n'avons en France que quatre cas probables : l'un est sorti de l'hôpital ; deux ont des évolutions favorables ; le quatrième, il est vrai, est préoccupant. Jamais, à ce jour, nous n'avons encore observé de transmission sur le sol national. Par conséquent, si la vigilance est de règle, permettez-moi de dire que je ne voudrais pas qu'on cède à la phobie. Et je n'accepte pas non plus la tentation d'une certaine discrimination vis-à-vis d'une communauté qui appartient à la France, au prétexte que le virus serait d'origine asiatique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Je crois qu'il nous faut rester vigilants, mais aussi raison garder. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 543

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 avril 2003